

Communications officielles

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **12 (1904)**

Heft 10

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

données par d'autres membres et vivement applaudies.

A 5 h. 15, nous nous sommes dirigés du côté de la gare pour reprendre les trains qui devaient nous ramener dans nos foyers.

Après avoir bu le coup de Pétrier au buffet de la gare de Palézieux, nous nous serrâmes la main en nous disant adieu et au revoir à l'année prochaine.

Telle fut cette journée, dont chacun gardera un bon et agréable souvenir, tout en ayant la satisfaction d'avoir lié connaissance avec de bons et sincères amis. X***.

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Le cours central organisé à Bâle aura lieu du 6 au 13 novembre. L'entrée aura donc lieu le dimanche 6 et non le samedi 5, comme cela avait été annoncé primitivement.

Une erreur s'est glissée également dans le texte du dernier numéro. Nous prions nos lecteurs de lire page 70, première ligne :

« Ne faire partie ni de l'Elite ou de la Landwehr. »

La correction a été du reste communiquée de suite à Messieurs les présidents des diverses sections romandes.

Le Comité central de l'Alliance des Samaritains avise que les cotisations seront prises sous peu par remboursement postal.

L'adresse actuelle de M. Louis Cramer est 27, Zurichbergstrasse, Zurich.

SOCIÉTÉ MILITAIRE SANITAIRE SUISSE

Procès-verbal de l'Assemblée des délégués.

Séance tenue dans la salle du Conseil communal de Lucerne

le dimanche 15 mai 1904.

Présidence de M. EDOUARD POULY, Président central.

(Suite et fin.)

MM. *Labhart* et *Dürr*, de Bâle, parlent dans le même sens et font remarquer que leur section a déjà un tableau semblable dans la dite caserne de Bâle, et que ce n'est pas par celui-ci qu'ils font le plus de recrues dans le sein de leur société (section), mais bien en faisant de la réclame auprès des jeunes et ceci en prenant la cause à cœur les uns et les autres.

M. *Genton* retirant sa proposition, il est passé à la votation.

La proposition de la section de Lucerne est acceptée et on laisse au Comité central le soin d'élaborer ce tableau.

N° 11. St-Gall. Après avoir entendu le développement de la proposition de cette section par M. J. Kreiss, sergent, M. Zimmermann (Bâle) demande au délégué de Saint-Gall s'il s'agit du rapport annuel du Comité central et du procès-verbal de l'Assemblée des délégués, ou du rapport de toutes les sections, qui doivent être imprimés en français et en allemand, ce qui entraînerait trop de frais. Il y a lieu d'être fixé avant de prendre une détermination.

Le délégué de Saint-Gall explique qu'il s'agit seulement du rapport annuel du Comité central ainsi que du procès-verbal de chaque assemblée des délégués, mais, bien entendu,